



Assemblée Générale 13 août 2020

Sommaire

Éditorial	2
Finances	3
Informations 2019 – 2020	9

Éditorial

De nouveau cette année nous sommes heureux de vous présenter dans ce livret un aperçu des activités de l'APP pendant l'année 2019-2020.

Nous pourrions tout d'abord considérer cette année comme une année de transition. Transition puisque, au sein de notre association, 2 des membres du Comité directeur se sont présentés sur la liste du maire sortant, Claude Caudal, et sont donc maintenant Conseillers municipaux. Il a fallu que notre président, Gérard Nadeau, démissionne du Comité directeur, ainsi que Serge Body. Tout le travail est à continuer après lui : lettres d'informations, site de l'association, présence dans certains comités de travail de la municipalité et de la Communauté d'Agglomération.

Transition également puisque la pandémie a totalement modifié nos rythmes de vie. Un certain nombre de résidents secondaires sont demeurés à Préfailles en télétravail.

Transition encore à venir puisque de nouveaux membres vont être élus au Comité directeur amenant certainement une autre façon de voir la vie de notre commune.

Ce livret vous présente la traditionnelle analyse des finances de la commune réalisée par Henri Jousselein et Gérard Dumas à partir du compte administratif de la commune, du site internet du Ministère des Finances avec les données des collectivités locales. Vous y constaterez que la commune continue son désendettement et que les investissements se sont faits sans avoir recours à l'emprunt.

Par ailleurs, il nous a semblé intéressant de faire un coup de projecteur sur des activités assumées totalement par des équipes de bénévoles au bénéfice des préfaillais : le cinéma L'Atlantique et la Bibliothèque de Préfailles.

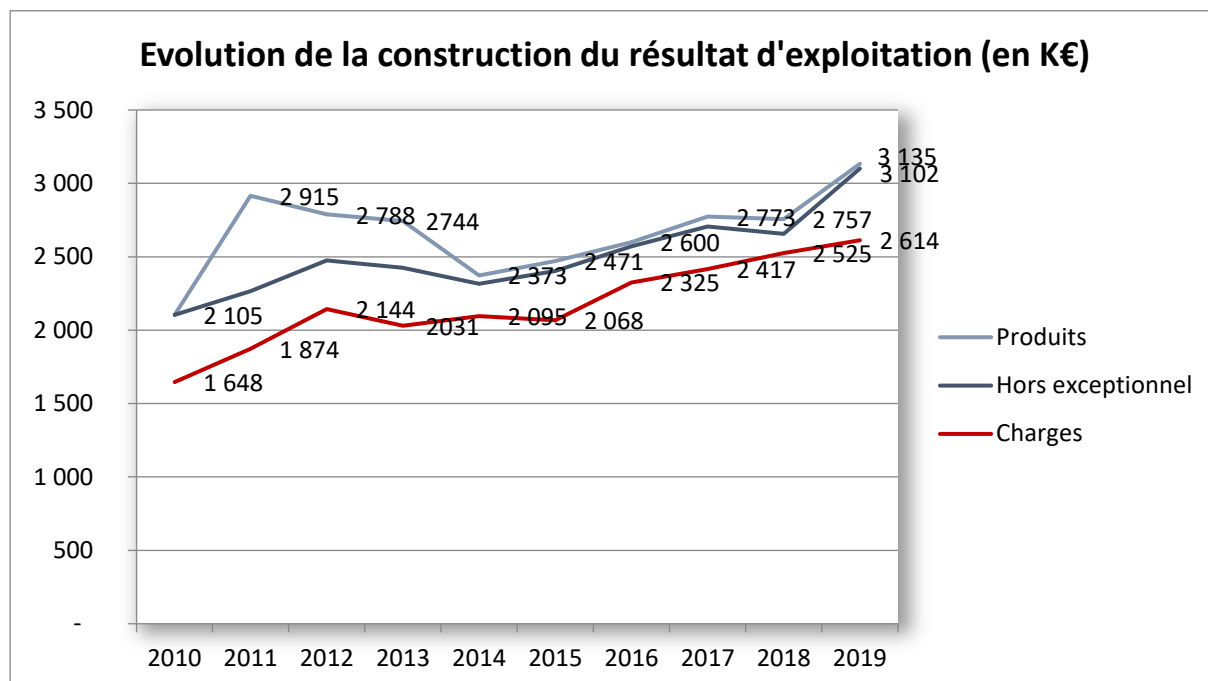
Bonne lecture

Claire Desaubliaux
Présidente par intérim

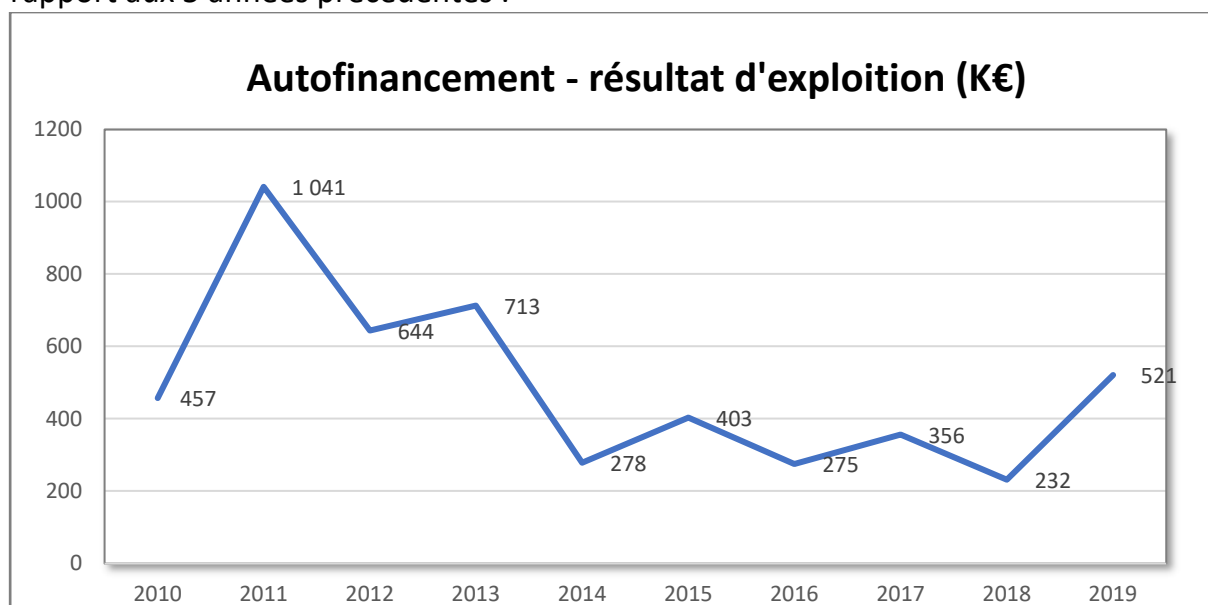
FINANCES de la commune de Préfailles

Les sources d'informations sont celles du compte administratif de la Commune, et du site internet du Ministère des finances avec les données des collectivités locales.

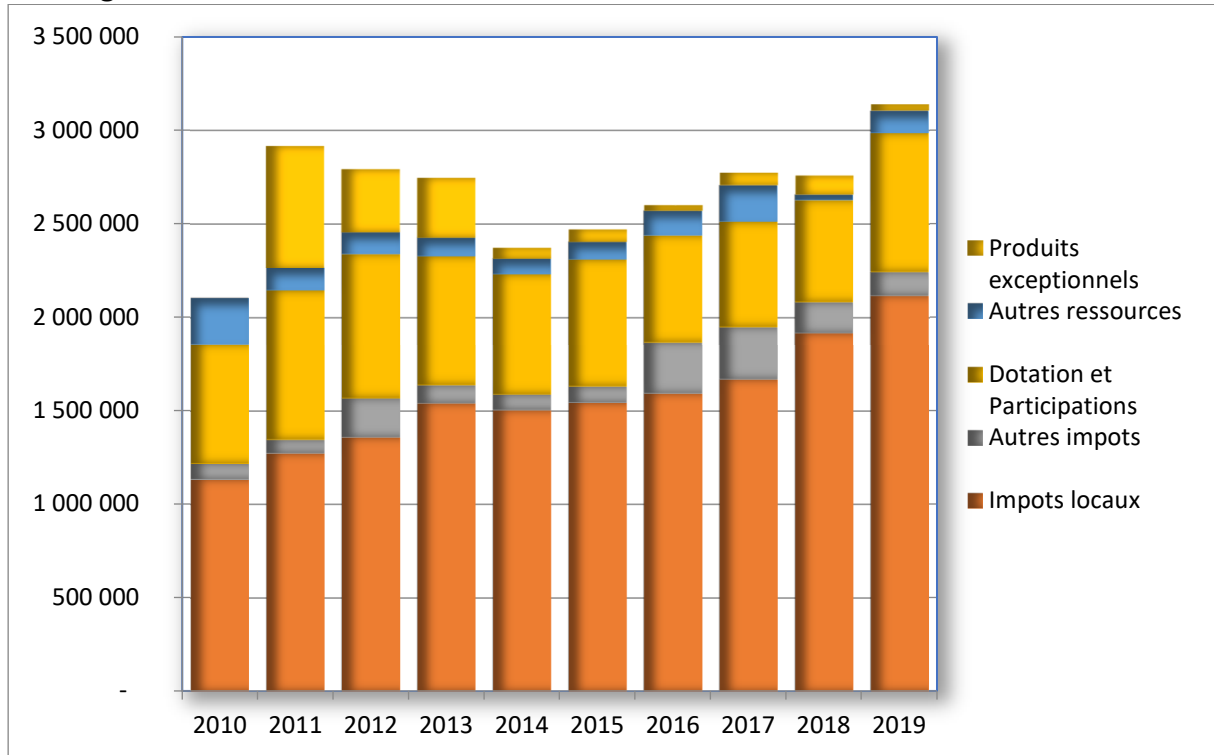
1°) Le résultat d'exploitation



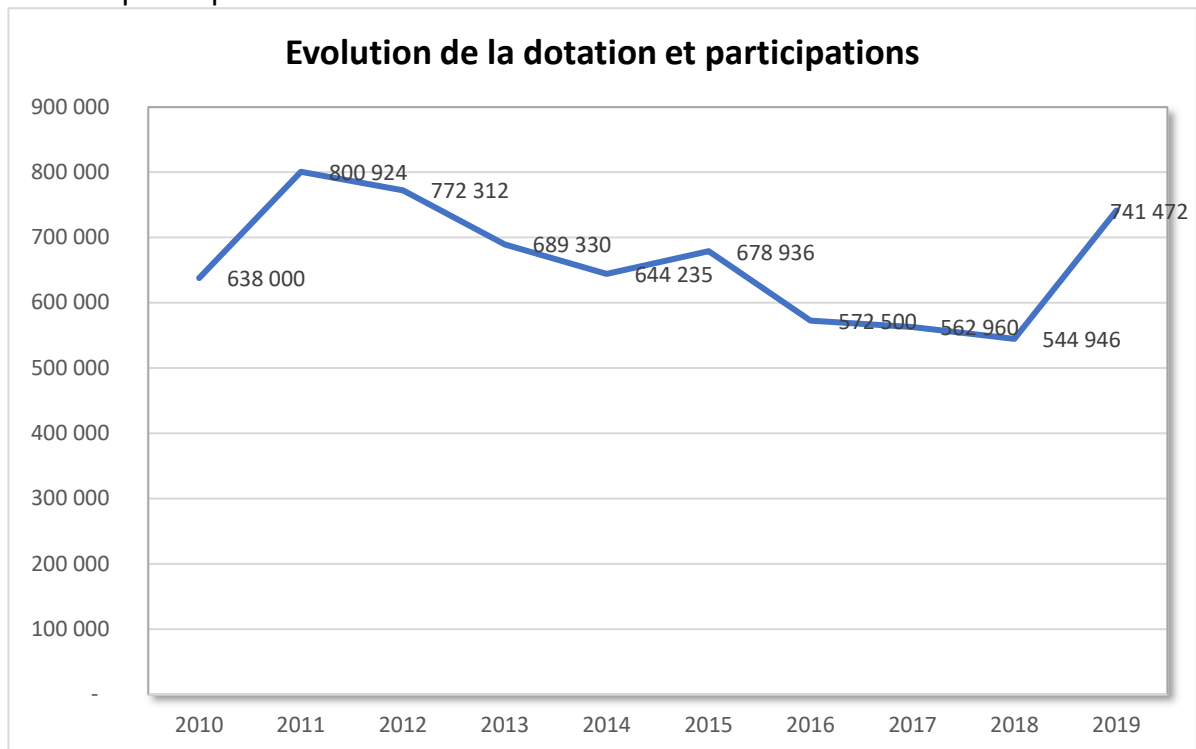
Le résultat d'exploitation est de 520 537 € en 2019. Il est en net amélioration par rapport aux 5 années précédentes :



Les origines des recettes sont les suivantes :



Le graphique ci-dessous est un « zoom » de l'évolution de la dotation de l'état, et de diverses participations :



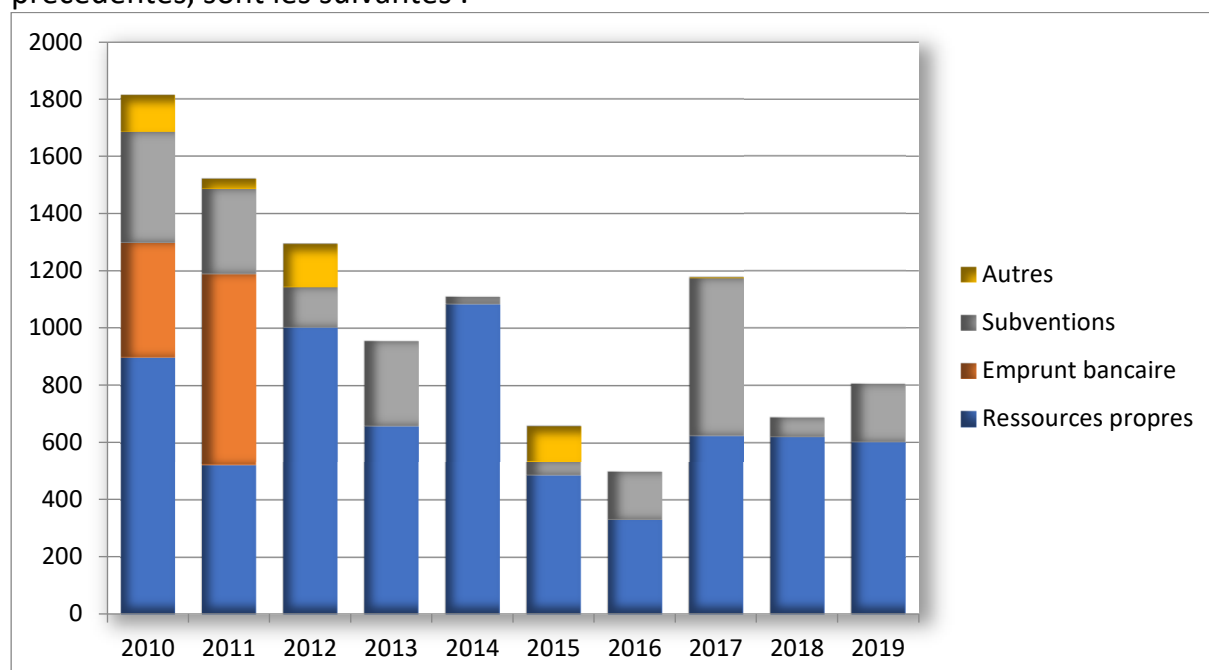
En 2019, est comptabilisé dans les dotations, un rattrapage rétroactif de 4 ans d'une subvention d'un fonds européen pour la réserve naturelle, pour un montant de 180 000 € environ. La participation de ce fonds continuera pour les années suivantes. Les dotations en provenance de l'Etat restent donc quasiment stables.

Les taux pratiqués par la commune sur les impôts locaux (habitation, foncier) restent stables. La progression des recettes des impôts locaux provient de :

- une augmentation de 0,4% de la base locative sur laquelle sont calculées les taxes (pourcentage défini par une loi de finance)
- un accroissement annuel d'environ 1% du nombre de logements dans la commune

2°) Les investissements

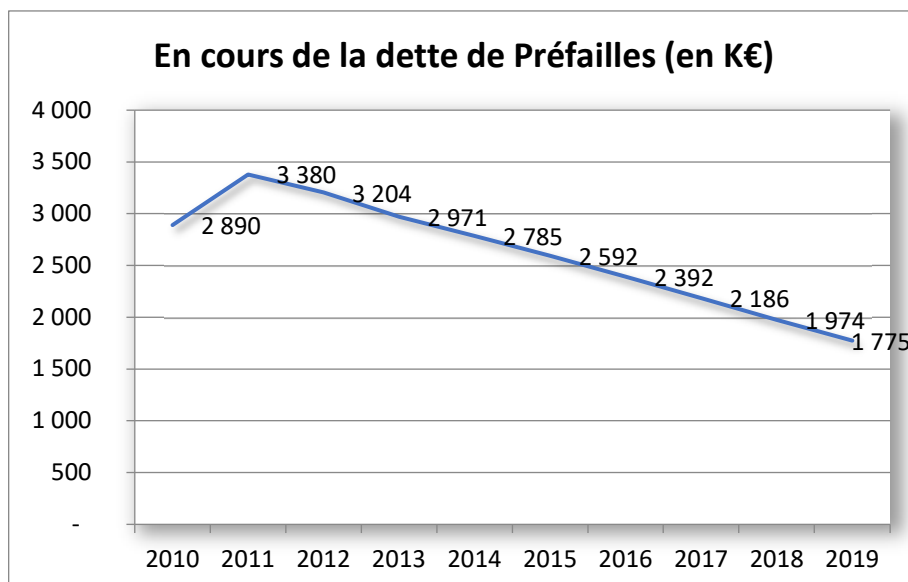
Les origines des ressources pour les investissements en 2019, et les années précédentes, sont les suivantes :



3°) Les indicateurs

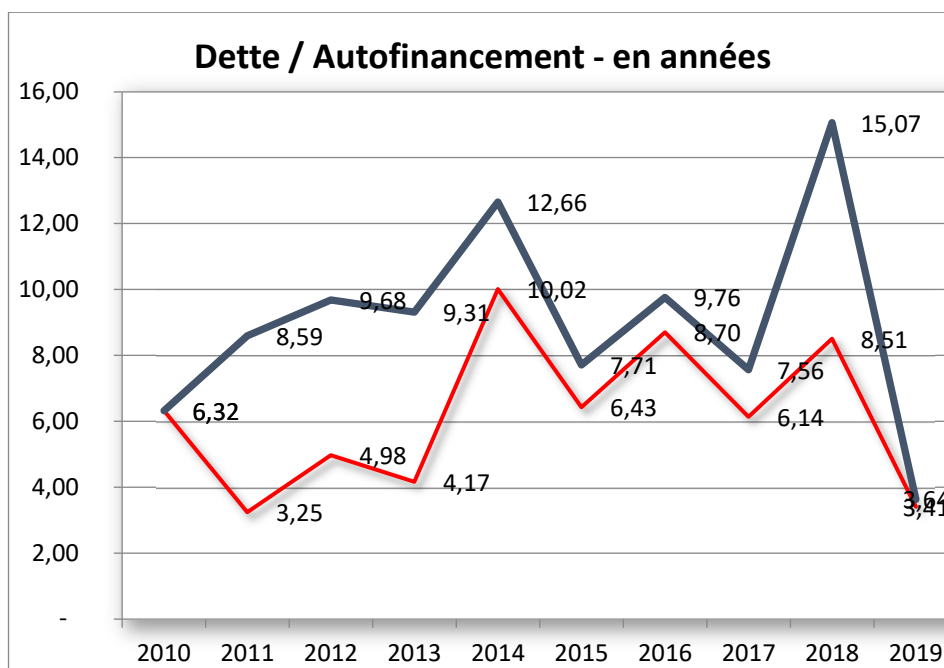
3.1°) Indicateur No 1 : Ratio d'autofinancement brut

Ce ratio représente le nombre d'années nécessaires pour que le résultat d'exploitation de l'année écoulée – à savoir la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement - permette de faire face au remboursement de la dette de la commune, en considérant que les résultats d'exploitation des années suivantes seront du même montant.



Le montant de remboursement de la dette en 2019 est de 260 954 €, se répartissant ainsi :

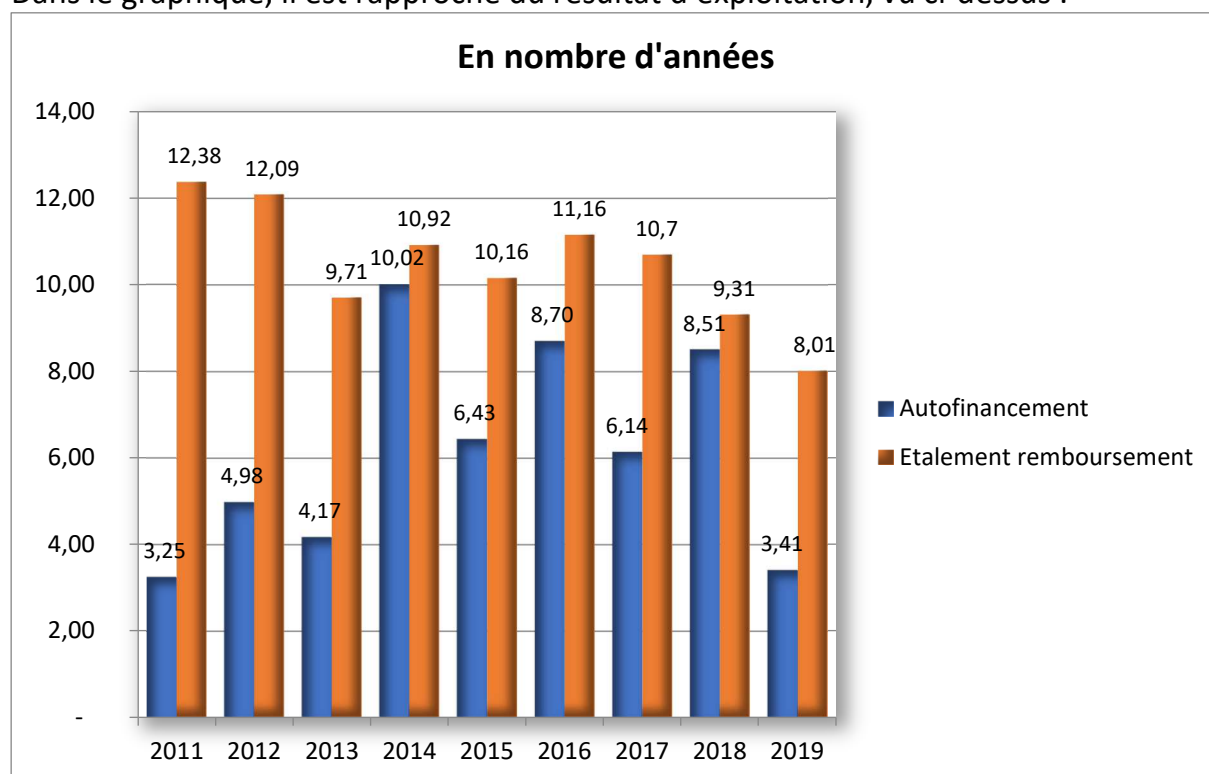
- capital : 218 836 €, comptabilisé en dépenses d'investissement
- Intérêts : 42 118 €, comptabilisé en dépenses de fonctionnement



Sur la base du résultat d'exploitation 2018, 3,41 années seraient nécessaires pour rembourser la dette (courbe en rouge) (et 3,64 sans recettes exceptionnelles, courbe en bleu).

3.2°) Indicateur No 2 : Ratio de remboursement de la dette

Le remboursement de la dette est calculé en divisant le montant de l'emprunt par le montant affecté au remboursement de cet emprunt en 2019 (uniquement le capital). Dans le graphique, il est rapproché du résultat d'exploitation, vu ci-dessus :

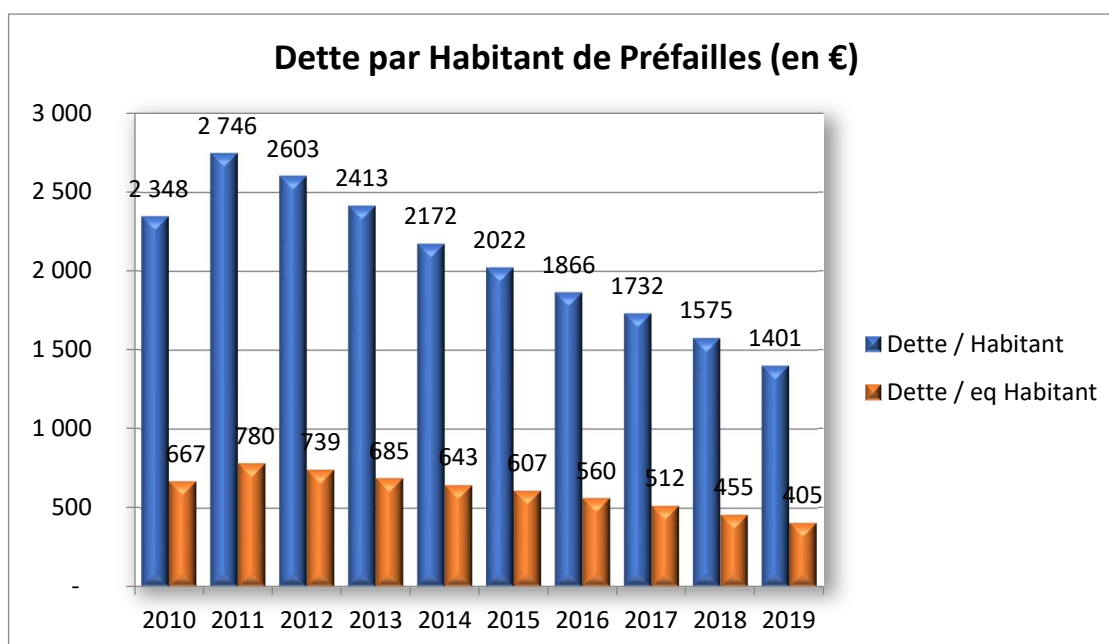


3.3°) Indicateur No 3 : Dette par habitant

A partir des données fournies par l'INSEE (2013) nous avons estimé, le nombre « d'équivalents habitants », en appliquant le ratio de 2,08 d'habitants par résidence principale, aux habitants de résidences secondaires, pour arriver à un total d'équivalents habitants de 4 268.

	TOTAL	Principaux	Autres
Nombre de logements	2 050	616	1 435
Nombre d'habitants		1 282	
Nombre d'équivalents habitants	4 268		2 986
		2,08	2,08

L'endettement par habitant est donc rapporté aux habitants au sens de l'INSEE, et au calcul que nous avons effectué en intégrant les résidences secondaires, pour une meilleure comparaison nationale (soit 607 € par habitant en 2014) :



La dette par équivalent habitant baisse depuis 2012, car il n'est plus fait appel à l'emprunt depuis cette date. Cette dette par équivalent habitant est modérée.

4°) Conclusion

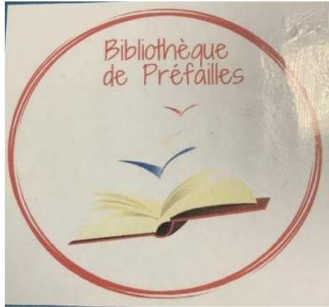
La commune continue son désendettement. Ses investissements se font sans faire appel à l'emprunt, uniquement sur ses ressources propres liées à son résultat d'exploitation, et aux subventions qu'elle peut obtenir.

Le résultat d'exploitation de la commune en 2019 a connu une amélioration notable, ce qui est de bonne augure, si cela continue dans les prochaines années, pour que les investissements de la commune puissent se faire sans faire appel à de l'emprunt .

Gérard DUMAS, Henri JOUSSELLIN

Coup de Projecteur sur des bénévoles très actifs au service des Préfaisillais

La Bibliothèque de Préfaisilles



Après 19 années de présidence, Baïs JAMMET a passé la main à Marie DEBERDT, présidente de la nouvelle association Loi 1901 créée, en accord avec la Mairie, sous l'appellation « Bibliothèque de Préfaisilles ».

A l'occasion des vœux, M. le Maire de Préfaisilles a remis la « médaille de la Commune » à la Bibliothèque de Préfaisilles.

Un mot maintenant sur cette nouvelle association gestionnaire.

En quittant l'organisation « Bibliothèques pour Tous », la Bibliothèque de Préfaisilles est devenue plus autonome et réellement maître de son budget. La Mairie héberge la bibliothèque dans les locaux complètement rénovés de l'ancienne mairie depuis l'été 2012. Elle y dispose d'environ 100 m². La gestion des livres est des prêts est informatisée.

La mairie accorde à la bibliothèque une subvention pour l'achat des livres.

La Bibliothèque de Préfaisilles c'est :

- Une vingtaine de bénévoles pour en assurer le fonctionnement
- 280 familles adhérentes
- 13851 livres à disposition (dont 2000 BD adultes et 2800 BD jeunes)
- 1700 livres ou BD prêtés en 2019
- Un lieu d'accueil pour les enfants de l'école

Le fonctionnement de la bibliothèque n'a pas changé. Permanences :

- le lundi de 16h30 à 18h,
- les mercredi et samedi de 10h30 à 12h et de 17h30 à 18h30.

Et en été (juillet – août) :

- Tous les jours sauf dimanche de 10h30 à 12h
- Mercredi de 20h30 à 22h
- Samedi de 17h30 à 18h30

Le prêt des livres est gratuit après une cotisation annuelle de 15€ par famille (même pour les lecteurs « Bibliothèque pour Tous ») et 9€ pour un enfant seul. Elle est gratuite pour les enfants de l'école et de la crèche de Préfaisilles.

Les livres sont prêtés pour 15 jours.

Le Cinéma de Préfailles

L'Association SAINT ETIENNE est une très ancienne association puisqu'elle a été fondée le 15 juin 1932.



Elle regroupe une cinquantaine d'adhérents et sa vocation est de :

- Permettre aux habitants de Préfailles et des communes avoisinantes de bénéficier de la projection de films récents de qualité avec éventuellement une animation (ciné-débat,...) ;
- Offrir aux plus jeunes la projection de films récents ou non avec une politique d'animation (ciné-concert, ciné-goûter, ciné-déguisé, séances scolaires,...) ;
- Être un lieu d'animation de la vie locale et de faire vivre le tissu associatif local en réalisant des animations communes avec les autres associations.

L'association exploite le cinéma L'ATLANTIQUE situé 5 Grande Rue à Préfailles, lequel propose des séances toute l'année.

- tous les jours durant les mois de juillet et d'août (10 séances hebdomadaires),
- tous les week-ends durant les autres mois (3 séances hebdomadaires) avec quelques séances supplémentaires pendant les petites vacances scolaires.

L'association est animée par un Bureau composé de :

- Mme Bénédicte PACAUD (Présidente),
- Mme Sophie DEFFAIN (Vice-présidente),
- Mme Marie-Françoise AVRIL,
- M. Bruno DEBERDT (Trésorier),
- M. Jérôme LETAILLEUR,
- Mme Joëlle VARENNES (Secrétaire).

L'assemblée annuelle de l'association se tiendra le samedi 8 août à 14h au cinéma et des modifications interviendront alors dans la composition du Bureau.

Une **trentaine** de bénévoles assurent les différentes fonctions nécessaires à la bonne marche du cinéma : projectionniste, caissier, ouvrier, programmeur, distribution des programmes,...

Tarifs :

- *normal : 6,50 €*
- *réduit (moins de 14 ans) : 4,- €*
- *carte de 10 séances : 55,- €*

Association de Propriétaires de Préfailles

(Association créée le 18 septembre 1933, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

But de l'Association (article 2 de ses statuts)

Défendre, par toutes voies légales, les intérêts moraux et matériels des propriétaires d'immeubles ou usufruitiers adhérents, et d'apporter aux pouvoirs publics une collaboration active et désintéressée, de quelque nature qu'ils soient, destinés à développer le bien-être de la Commune de Préfailles, et plus spécialement de la station balnéaire.

Elle ne poursuit aucun but lucratif.

Toutes discussions, d'ordre politique ou confessionnel, sont rigoureusement interdites.

Comité directeur de l'APP

(Composition à l'issue de l'AG du 9 août 2019)

Président	Gérard NADEAU (démissionnaire)
Vice-Présidente	Claire DESAUBLIAUX (assurant l'intérim)
Trésorier	Bernard KIRSCHLEGER
Secrétaire	Chantal ACHAT-LACOMBE
Membres	Serge BODY (démissionnaire)
	Gérard DUMAS
	Henri JOUSSELIN
	Laurent TEXIER
	Jean-Loup VALENTIN

c/o Bernard KIRSCHLEGER, 61bis Rte de la Pointe St Gildas, 44770 – Préfailles

www.appprefailles.fr

email : contact@app-prefailles.fr

Cotisation annuelle : 8 €